

Image not found or type unknown



Licenciement économique hors plan social

Par **xrz**, le **16/07/2010** à **11:16**

Bonjour,
Mon employeur licencie moins de 10 personnes pour motif "licenciement économique" rnL'année dernière, un pse avait déjà été pratiqué.rnNotre société propose de reprendre les même avantage lié à ce plan.rnquestion :rnL'indemnité bénéficie t'elle de la même exonération d'impôt ?rnSi imposition il y a, sur quelle base ?rnNotre convention collective est le cinéma.rnCordialement